



La Parole du Rav Brand

Le soir du Séder nous buvons quatre coupes de vin. Nous récitons le Kiddouch et buvons la première coupe. Nous relatons l'histoire de l'esclavage et de la sortie d'Égypte, nous lisons une première partie du Hallel et puis nous buvons la seconde coupe. Nous mangeons de la Matza, du Maror, et l'agneau pascal, récitons Birkat Hamazon et buvons la troisième. Enfin, nous achevons la lecture du Hallel et buvons la quatrième et dernière coupe. Les quatre coupes concordent avec les quatre termes de délivrance cités au sujet de la sortie d'Égypte : « 1) Je vous affranchirai des travaux dont vous chargez les Égyptiens, 2) Je vous délivrerai de leur servitude, et 3) Je vous sauverai à bras étendu et par de grands jugements, et 4) Je vous prendrai pour Mon peuple et Je serai votre D-ieu », (Chémot, 6, 6-7). Les trois premiers termes font référence à la délivrance, et le quatrième au don de la Torah, durant lequel le peuple juif devient le peuple de D-ieu (Chémot, 19, 5-6). Concernant la partie du Hallel à lire avant le repas, les avis sont divergents. Pour Beth Chamaï, seul le premier chapitre est récité, jusqu'à Em habanim sémé'ha halélouka. Selon Beth Hillel, on ajoute le deuxième chapitre, qui relate la sortie d'Égypte et les montagnes qui tremblèrent au moment du don de la Torah. La suite du Hallel est lue d'après tous les avis après le repas, avant la quatrième coupe (Péssa'him 116b). Quel est donc ce point si important, pour que les grands sages trouvent la nécessité de s'y attarder et de s'y disputer ?

Pour Beth Chamaï, étant donné que le deuxième chapitre relate le don de la Torah, il ne convient de le lire qu'avant de boire la quatrième coupe, qui correspond à l'événement du don de la Torah. Comment comprendre l'avis de Beth Hillel ?

Cependant, l'exil en Égypte était aussi spirituel. Les juifs n'y accomplissaient plus les Mitsvot et ne circoncisaient plus leurs enfants. Ce n'est qu'avant de manger l'agneau pascal qu'ils pratiquèrent la circoncision, comme rapporte le prophète (Yéhezkel 16,7 ; Rachi, Chémot 12,6). A ce stade débuta un processus de purification, durant lequel ces derniers affineront leurs traits de caractère, et qui ne se terminera que sept semaines plus tard, lorsque les Bené Israël furent dignes de recevoir la Torah. Les

trois premières expressions de délivrance, outre une délivrance physique, font part d'une délivrance de l'âme, de ses impuretés et de ses imperfections. La polémique entre Beth Chamaï et Beth Hillel dépend en réalité d'une autre controverse. Pour Beth Chamaï, nous ne lisons le chapitre du don de la Torah seulement après avoir bu les trois coupes, qui répondent à une préparation spirituelle adéquate, car pour eux, il ne faut pas enseigner la Torah à un élève qui ne s'est pas encore purifié de ses mauvais traits de caractère : « Beth Chamaï disent : un homme ne doit enseigner la Torah qu'à celui qui est sage, humble, de famille digne et riche (heureux de son destin) », (Avot DéRabbi Nathan 2,9). Ils craignent en fait que si l'étude ne l'aide pas à se raffermir, l'Honneur Divin risque d'en être bafoué : « Lorsqu'un homme étudie la Torah, et que son comportement avec les gens est admirable, les gens disent : regardez donc cet homme qui a étudié, comme il est louable, et ses actions dignes ! Mais lorsque l'homme ayant étudié la Torah se comporte de façon indigne, les gens disent : malheur à ses parents qui lui ont enseigné la Torah ; regardez comme ses actions sont mauvaises ! », (Yoma 86a). Certaines grandes figures atteintes d'orgueil ou d'autres défauts, devinrent des mécréants : Jéraboam, A'hitofel et bien d'autres encore. Mais Beth Hillel s'oppose à la décision de Beth Chamaï : « Beth Hillel disent : il est bien d'enseigner à tout le monde, car il y avait chez les juifs de nombreux pécheurs qui, une fois rapprochés à l'étude de la Torah, devinrent des justes, des pieux et des gens corrects », (Avot DéRabbi Nathan, 2,9). A présent, l'avis de Beth Hillel est cohérent. Ayant déjà fait le Kiddouch et bu la première coupe, qui correspond à la première expression de délivrance, le processus de purification est déjà bien entamé. Beth Hillel professent alors de chanter aussitôt le chapitre qui aborde le don de la Torah. Ceci afin de souligner à juste titre qu'on ne doit pas attendre des gens qu'ils soient parfaits, avant d'aborder avec eux le don de la Torah, mais qu'il faut permettre à tous de s'adonner à l'étude, dès qu'ils frappent à notre porte.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée	Sortie
Paris	16h58	18h12
Marseille	17h06	18h13
Lyon	17h00	18h10
Strasbourg	16h38	17h51

N°64

Pour aller plus loin...

- 1) Le Midrach rapporte que durant 7 jours, Hachem a insisté auprès de Moché pour qu'il aille délivrer les Béné Israël. Le Rokéa'h dit qu'à cause de cela, Moché a été puni mesure pour mesure. Comment cela ?
- 2) La Torah nous raconte que c'est Aaron qui a jeté le bâton qui s'est transformé en serpent. Pourquoi lui et pas Moché ? (7-10)
- 3) « Il y avait du sang dans toute l'Égypte, dans les bois et dans les pierres ». Qu'apprend Rabbénou Ephraïm de ce passouk ? (7-19)
- 4) Moché s'est adressé à Pharaon et lui dit au nom d'Hachem : « je vais frapper tes frontières avec les grenouilles ». Qu'est-ce qu'on peut en déduire ? (7-27)
- 5) Pourquoi la grenouille s'appelle Tsefardéa ?

Mordekhaï Guetta

שבת שלום

Pour toute info:

shalshet.news@gmail.com

La Paracha en Résumé

- Hachem ordonne à Moché d'aller parler à Paro afin qu'il fasse sortir les béné Israël d'Égypte.
- Prévention de Moché au sujet de la plaie du sang qui s'abat sur l'Égypte trois semaines plus tard.
- Après une semaine de plaie, Paro ne veut toujours rien entendre et les plaies des grenouilles et des poux frappent l'Égypte.
- Dans une nouvelle formule de prévention, Moché affirme à Paro que les bêtes sauvages envahiront le pays.
- Après la plaie de Arov, Paro se résigne enfin à laisser partir le peuple. Mais son cœur se renforce et il change d'avis.
- Hachem envoie coup sur coup les plaies de la peste et des ulcères.
- Après que Moché eût utilisé une énième formulation de prévention, Hachem envoie la grêle. Paro avoue ses fautes mais endurecît une fois de plus son cœur.

Ce feuillet est dédié pour la Hatsla'ha de la Famille Anki

Halakha de la Semaine

Comment choisir sa paire de Tefilin?

1) Il convient tout d'abord de rechercher un "Sofer" connu comme étant craignant Hachem et compétent (à savoir qu'il maîtrise les halakhot à ce sujet). En effet, celles-ci sont nombreuses et très complexes. La moindre erreur pourrait rendre les Tefilin "pessoulot" [Choul'han Aroukh 32,2 et Michna Beroura saïf katan 103]

2) Il est recommandé d'acheter une paire de Tefilin "béhidour" qui ne présenterait aucun risque d'invalidité. [Michna Beroura siman 37,4]

3) Concernant la façon de rédiger les parachiot (qu'on insère dans le cube des Tefilin), il existe une divergence d'opinions chez les décisionnaires.

Le minhag séfara (ainsi que 'habad) est de suivre l'avis du Choul'han Aroukh (siman 32,36), tandis que le minhag achkenaze général est de suivre l'avis du Taz (Michna Beroura saïf katan 164).

Chacun s'en tiendra à sa coutume. Il faudra toutefois se montrer particulièrement vigilant à ce sujet car selon plusieurs décisionnaires, un séfara ne pourra être acquitté d'une paire de Tefilin écrite selon le rite achkenaze.

[Concernant l'écriture des parachiot, le fait que l'écriture soit séfara ou achkenaze n'est pas problématique; mais a priori, chacun se fiera à son minhag.]

-Kol Yaacov ot 168 / Chout Ich Matsliah (Y.D siman 44) et Mékor Néeman siman 46

-Ye'havé Daat ('helek 4, siman 3)

-Or Letsion ('helek 2, perek 3.7) qui rapporte que dans le cas où un séfara ne disposerait que des Tefilin écrits selon le rite achkenaze, il se contentera alors de les mettre sans berakha.)

David Cohen

Question à Rav Brand

Question: Pourquoi la plupart des peuples étaient idolâtres ? Comment pouvaient-ils concevoir de servir des idoles qui ne bougent pas, qui ne sont rien ?

Comment pouvait-on être idolâtre ? Surtout après que nos patriarches aient montré et prouvé qu'Hachem était le seul D.ieu ?

Réponse: Autrefois, les gens ne pouvaient pas s'imaginer un monde sans maître et sans religion. Au début, tous les idolâtres croyaient à Un D.ieu, mais qui avait délégué Ses forces à plusieurs "ministres", comme un roi qui délègue le pouvoir, et que ses ministres deviennent indépendants.

Le Pouvoir Absolu étant parfait, Il aime la perfection ; les immoralités, crimes, vols, adultères, et autres corruptions et faiblesses sont en contradiction avec Le Parfait.

Les délégués n'étant pas l'Un absolu, seront nécessairement imparfaits, et supporteraient les imperfections et les immoralités. Les gens savaient que, pour réussir, il fallait plaire aux forces supérieures, mais préféraient se justifier devant ces forces imparfaites. Les statuts des idoles ne présentaient pour les gens que l'image d'une force et d'un pouvoir céleste, et son culte serait un "Ersatz" du Pouvoir absolu, qui, Lui, devait être oublié. L'intérêt de ce culte fut le sentiment de pouvoir pratiquer les immoralités, sans être en contradiction avec la croyance. Pour les autres nations, leur intérêt concernait toutes sortes d'immoralités ; pour les juifs, uniquement les arayot (Sanhédrin 63b), et pour cette raison, la Torah décrit l'idolâtrie des anciens juifs avec le terme de "Vézanah A'haré Elohé Néhar Haarez".

Rav Yehiel Brand

Haftara

Dans la sidra, l'Égypte est en train de subir le châtement d'Hachem, pour avoir pendant plus de 2 siècles, réduit en esclavage le peuple d'Israël.

Le prophète Yéhezkel, dans notre haftara, prédit également la punition de l'Égypte et sa conquête par Babylone, à l'époque du Pharaon Hofra. Les 2 premiers versets contiennent la promesse que les Bné Israël retourneront sur leur terre et y vivront en sécurité. Hachem jugera et punira alors tous les peuples alentour qui les méprisaient. Puis Yéhezkel, prend violemment l'Égypte à partie. Lorsqu'il eut cette prophétie, il vivait à Bavel. Or, Yérouchalaim était assiégée par Babylone depuis environ une année. Cependant, les Béné Israël continuaient d'espérer que

l'Égypte, ennemie de Bavel, leur viendrait en aide. Le prophète nous rapporte le sort qu'Hachem va réserver à l'Égypte, cette nation orgueilleuse comme un crocodile, qui a des poissons comme alliés, et se permet d'exploiter d'autres hommes. Elle est décrite comme « un appui de roseau » car en promettant aux Béné Israël de leur prêter main forte, elle les a incités à se rebeller contre Achour et surtout Bavel. Encouragés par ses promesses, les Rois juifs tentèrent de se soustraire au joug des babyloniens. Cependant, l'Égypte va les trahir et ne leur viendra pas en aide lorsqu'ils en eurent besoin. Aussi, Hachem va transformer leurs cités en dévastation et exiler sa population qui ne reviendra sur sa terre qu'après 40 ans. Les égyptiens périront sous l'assaut de l'armée

babylonienne, sous les ordres du Roi Névoukhadrétsar. Lorsque Hachem permettra le retour des exilés égyptiens sur leur terre, l'Égypte ne regagnera jamais son rang, mais restera une nation modeste, incapable de dominer sur les autres. Comme dans notre paracha, les plaies infligées aux égyptiens avaient pour but de faire reconnaître Hachem ; ainsi nous voyons dans notre texte à 5 reprises, l'expression « et ils reconnaîtront que Je suis Hachem » adressée à Pharaon et à son peuple. Cette haftara vient en réalité faire saisir aux enfants d'Israël, qu'ils n'ont rien à espérer de l'Égypte, nation orgueilleuse ; ils doivent plutôt mettre toute leur confiance en Hachem, et Lui rester fidèles.

C.O.

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est un enchaînement de lettres.

Mon 2nd se sent aussi bien à l'aise dans la ville que dans le champ.

Mon 3eme se délecte de mon 2nd.

Mon tout se transmet d'un père à son fils.

Jeu de mots

Celui qui aime la Torah, lui est-il permis d'enseigner ?

Devinettes

1) Pour la plaie des poux, c'est Aaron et non Moché qui a frappé la terre et la poussière. Pourquoi ? (Rachi, 8-12)

2) Pourquoi les bêtes sauvages ne sont pas mortes comme cela a été pour les grenouilles ? (Rachi, 8-27)

3) Pourquoi Moché ne pouvait-il pas prier en Égypte même pour demander que les plaies partent ? (Rachi, 8-29)

Enigmes

Enigme 1 :

Quel animal à part le poisson sera-t-il permis de consommer sans lui faire la Ché'hita ?

Enigme 2 :

Deux vieux amis se rencontrent dans la rue. Ils ne se sont pas vus depuis très longtemps. L'un d'eux annonce à son ami qu'il a désormais trois filles. Curieux, l'autre lui demande leur âge.

Le père répond : "Si on multiplie les trois âges, on obtient 36."

Le curieux lui dit : "Je ne peux pas déterminer leur âge avec si peu d'information!"

Le père lui dit alors : "La somme de leur âge est égale au numéro de la maison en face."

Le curieux regarde et dit : "Je ne peux toujours pas déterminer leur âge."

Le père répond : "L'aînée est blonde."

Le curieux dit : "Ça y est, je sais! "

Quels sont les âges des trois filles ?

Réponse Charade n°63- Chémot

Ich - houx - véto

A la Rencontre de notre Histoire

L'Inquisition portugaise (1536)

Un Portugal pas très accueillant

Chassés d'Espagne, la majorité des Juifs (environ 100 000) traverse la frontière avec le Portugal, pays proche où les Juifs y sont en général bien traités. Ils constituent avec les Juifs portugais le dixième de la population de ce pays. Le roi du Portugal, Jean II, se montre bien disposé à l'égard des nouveaux arrivants en lesquels il voit une source de revenus. Les plus riches payent une taxe leur permettant de s'installer définitivement sur le territoire, les autres sont autorisés à demeurer 8 mois moyennant le paiement d'une somme moindre et contre laquelle le roi s'engage à fournir un transport pour la destination de leur choix. Mais, le traité est mal respecté par l'Etat : les Juifs sont renvoyés n'importe où après avoir été maltraités et, ceux n'ayant pu réussir à trouver un bateau dans les délais impartis, sont vendus comme esclaves. Après avoir fait preuve de compassion envers les réfugiés, Jean II cautionne les pires atrocités.

La conversion n'existe pas pour un Juif

En 1495, le roi Manuel se montre plus clément que son prédécesseur Jean II et rend la liberté aux Juifs réduits à l'esclavage. Mais cette souplesse est de courte durée car son mariage avec la fille des Rois Catholiques est conditionné par la purification du pays de ses Juifs. Manuel est bien conscient de l'enjeu : d'un côté, l'expulsion de cette communauté souvent instruite et aisée risque d'affecter la vie économique, scientifique et culturelle de son pays et, d'un autre côté, l'héritier de son union avec la princesse pourrait régner sur

toute la péninsule. Il fait son choix : le contrat de mariage est signé le 30 novembre 1496 et, le 5 décembre 1496, un décret royal bannit les Juifs qui ont 10 mois pour quitter le pays. Se rendant bien compte que ce décret va à l'encontre des intérêts de son pays, Manuel décide, le vendredi 19 mars 1497, d'organiser une campagne de conversion forcée de tous les Juifs du Portugal pour le dimanche suivant, invoquant le bien de l'Etat et des Juifs eux-mêmes qui ainsi sauvent leur âme. Ces derniers sont appelés les « nouveaux chrétiens ». Manuel ne s'arrête pas là : en 1499, il publie un décret interdisant à tous les Juifs de quitter le pays.

Toutefois, les autorités étatiques et religieuses font bénéficier aux « nouveaux chrétiens » d'une relative tranquillité (40 ans environ) afin que ces derniers assimilent progressivement leur « nouvelle » religion. Mais les surnommés « marranes » (« porcs ») en profitent pour continuer à pratiquer leur judaïsme dans la clandestinité (principe du crypto-judaïsme). Mais cette trêve n'est que relative : en 1506, le peuple portugais se soulève à Lisbonne et massacre les « nouveaux chrétiens », faisant entre 2 000 et 4 000 victimes.

Vers une Inquisition lente et douloureuse

En 1531, à la demande du roi Jean III, le pape autorise l'instauration de l'Inquisition au Portugal. Les « nouveaux chrétiens » exercent une pression financière considérable mais Charles Quint, empereur d'Espagne, obtient gain de cause, sous la papauté de Paul III, pour l'établissement d'une Inquisition au Portugal basée sur le modèle espagnol : le 23 mai 1536, l'Inquisition portugaise est créée. Le 20 septembre 1540 a lieu le premier acte de foi (autodafé) officiel à Lisbonne, premier

d'une horrible série. En 1547, l'Inquisition est formellement établie par Jean III ; une inquisition indépendante plus terrible encore que son modèle espagnol. En effet, la conversion y est imposée à tous les Juifs et n'y est pas assortie, contrairement à l'Espagne, de la possibilité d'émigrer. L'Inquisition est si dure au Portugal qu'un certain nombre de « nouveaux chrétiens » portugais vont même jusqu'à tenter de se réfugier... en Espagne.

Quand le seul bien est la fin d'un mal

Dans le même temps, une grande vague d'émigration marrane a lieu vers le Brésil, colonie portugaise. Les Juifs contribuent à son essor économique et, dans la partie sous domination hollandaise, des synagogues sont librement érigées : on assiste à la reprise du culte. On ne parle plus de marranes mais de Juifs. Lors de la reconquête par les portugais, ces derniers fuiront le Brésil et formeront des petites colonies de réfugiés dans les régions non soumises à l'intolérance portugaise ou espagnole comme la Jamaïque.

En 1771, les autodafés publics deviennent interdits. En 1773, toute différence entre anciens et « nouveaux chrétiens » est abolie. L'Inquisition s'arrête en 1778 et est abolie officiellement par la constitution libérale de 1822. L'Inquisition au Portugal a instruit 40 000 procès depuis sa fondation. Plus de 30 000 se sont conclus par des condamnations. Les sentences ont été exécutées au cours de près de 750 autodafés ; 1 808 jugés coupables ont été brûlés sur le bûcher (633 par contumace et 1 175 en personne) et 29 590 ont été réconciliés.

David Lasry

Pirké Avot

En hébreu le terme utilisé pour parler de morale est MOUSSAR venant du mot MESSIRA qui signifie transmission.

Or, il est intéressant de constater que le traité talmudique relatant les différentes maximes et autres lois morales juives s'intitule Pirké AVOT que l'on traduit par : "les maximes des pères".

La morale juive se transmet de père en fils, le fils venant prolonger l'enseignement du père.

C'est pour cela que ce traité de michna a été conçu sur un schéma « chronologique » où l'enseignement de l'élève suit celui de son maître avec la formule récurrente « ... kiblou méèm » ... ont reçu d'eux, qui se réfère au maître ayant enseigné la michna précédente.

Il est donc logique que le traité débute avec le tout premier de nos maîtres Moché Rabbénou.

Il est écrit : Moché kibel Torah missinaï: Moché reçut la Torah du Sinaï.

On peut s'interroger : comment se fait-il que la Michna ne nous dise pas directement : Moché reçut la Torah de D-ieu ? Quand bien même elle voudrait parler du Sinaï, elle aurait dû dire "Moché reçut la Torah AU

Sinaï" et non pas " DU Sinaï" comme si le Sinaï en était l'émetteur.

En ce qui concerne le don de la Torah, il y a une discussion pour déterminer si Israël a reçu la Torah le 6 ou 7 Sivan.

Cependant, selon l'avis qui pense le 7, comment se fait-il que la fête de Chavouot censée commémorer cet événement se déroule le 6 ?

Plusieurs réponses à cette question ont été données, mais attardons-nous sur une en particulier.

Selon un commentateur, vu que D-ieu avait annoncé à Moché que le don de la Torah aurait lieu le 6 et que c'est seulement parce que Moché a jugé que le peuple n'était pas prêt que cela fut décalé au 7. Ce qui se passa, c'est qu'effectivement la Torah fut donnée et déposée sur le Mont Sinaï le 6, instant prédestiné au don de la Torah, mais ne fut récupérée par Moché que le 7.

Il en ressort que Moché a bien récupéré la Torah du Sinaï et non pas "directement" de Hachem.

On peut tout de même se demander dans quel but D-ieu voulut passer par un intermédiaire supplémentaire pour nous transmettre Sa Torah ?

Pour répondre à cela, il faut se

référer à un enseignement du Talmud : "Chichim ribo otiot latorah": la Torah est composée de 600 000 lettres.

Une par âme d'Israël présente à l'évènement (les autres bien que présentes étaient incluses dans les 600 000).

Ce chiffre avancé par le Talmud n'est pas une exactitude mais plutôt une image, signifiant que chaque âme d'Israël a une part dans la Torah qui lui est propre et spécifique.

Or, si D-ieu avait transmis la Torah directement à Moché, celui-ci n'aurait pu en récupérer et transmettre que selon l'angle de sa Torah personnelle et les 599999 autres auraient été perdus, Moché n'en ayant pas l'accès.

C'est pour cela que D-ieu préféra la déposer sur le Sinaï afin que le passage du monde spirituel au monde matériel se fasse de manière neutre et que chacun puisse se l'approprier depuis le Sinaï. Moché ne faisant office ici que de transporteur dans le monde matériel et non pas de réceptionneur depuis le monde spirituel. C'est pour cela que la Michna stipule que Moché reçut la Torah du Sinaï et non pas simplement au Sinaï puisqu'elle fut réceptionnée en tout premier lieu par le Sinaï lui-même.

G.N.

Réponses aux Questions

- 1) . Moché n'est pas entré en Erets Israël qui était la terre où résidaient les 7 peuples. . Moché est niftar le 7 adar. . Moché a été enterré dans le territoire de Gad qui était le 7ème des Chévatim.
- 2) Le **Maharal** explique au nom de son maître Rav Chalom que ce n'est pas le dérekh que le même ness soit fait par une seule et même personne deux fois. (Le ness s'étant déjà produit lorsqu'il était au buisson (4-3))
- 3) C'est uniquement l'eau qui se trouvait dans les ustensiles de bois et de pierres qui s'est transformée en sang, celle des ustensiles en métal, non.
- 4) **Rav Steinman** dit que c'est uniquement les grenouilles venues par l'intervention d'Aaron qui étaient dans les frontières égyptiennes ' mais pas celles qui étaient venues par l'intervention des magiciens égyptiens.
- 5) Le **Maharal** explique : car elle sait (déa) à quel moment c'est le matin (tséfar en araméen).

Réponses N°63 – Chémot

Enigme 1 :

La Parachat Nasso (la plus longue Paracha) compte 176 Pssoukim de même le Téhilim 119 (le plus long). Et la Massékhet Baba Batra (la plus longue) compte 176 Dapim.

Enigme 2 :

99 jours (Puisqu'il double de taille chaque jour, le 99ème jour il fera la moitié du 100ème jour, c'est-à-dire la moitié de l'étang).

La Force de la Prière

Notre Paracha commence par le dur reproche que Hachem fait à Moché concernant sa dernière revendication. En effet, après avoir été envoyé pour délivrer les Béné Israël, Moché s'aperçoit que non seulement sa démarche n'a pas abouti, mais bien au contraire l'esclavage s'est terriblement alourdi pour le peuple. « Pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple ? M'as-Tu envoyé pour cela ? Depuis que je suis venu chez Paro, le peuple est encore plus mal ! (Chémot 5,22) En réponse, Hachem lui répond durement, en le comparant aux patriarches qui, eux, n'ont jamais douté de Son action. « J'ai promis à Avraham le pays entier, et il ne s'est pas plaint en achetant un terrain pour Sarah etc. Toi par contre, tu M'as questionné... » (Midrach Raba) Le Darké Moussar relève que ce Midrach peut sembler étonnant. Doit-on reprocher à Moché de se battre pour son peuple ?! Les Avot n'ont rien dit, car cela ne touchait pas tout le monde mais seulement eux personnellement. Si cela

avait affecté le peuple, il se serait sûrement "battu" ! Avraham n'a-t-il pas plaidé pour sauver Sedom sans qu'aucun reproche ne lui soit fait ? Moché lui-même va plus tard défendre le peuple après la faute du veau d'or, sans que cela ne pose problème ! Où est l'erreur de Moché ?! Le Darké Moussar répond que le reproche qui est fait à Moché est d'avoir utilisé le mot "Ra" (=mal) pour parler de l'action d'Hachem. Ce n'est que le terme employé qui vaut à Moché d'être réprimandé, car ce que fait Hachem n'est jamais mauvais. Par contre, prier pour le peuple n'est pas une erreur. Au contraire, c'est précisément ce que Hachem attend de chacun. Il est rapporté dans le Séfèr Choftim que lorsque les Béné Israël fautèrent, ils furent livrés pendant 7 ans entre les mains des Midyanim qui ne leur laissaient même pas de quoi manger. Jusqu'à ce que Guidon fils de Yoach pria de tout son cœur pour le sauvetage

de son peuple. « Où sont tous les miracles qui nous ont été racontés par nos ancêtres lors de leur sortie d'Égypte, alors que nous, nous sommes livrés à Midyan ?! (Choftim 6,13) Hachem lui dit alors que grâce à son engagement pour le peuple, il méritera de diriger Israël vers la victoire. Guidon ne s'est pas contenté de prier pour lui, il a plaidé pour tout un peuple. C'est d'ailleurs tout le reproche qui est fait à Noa'h de ne pas avoir prié pour sa génération comme le feront Avraham, Moché et Guidon. (Zohar) Pour nous aussi, la démarche doit être globale et pas seulement personnelle. D'ailleurs, si la Téfila instituée par les 'Hakhamim est dite à la 1ère personne du pluriel c'est pour nous rappeler que la force de notre prière passe par notre capacité à conjuguer nos demandes au pluriel.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Yossef est un bon dentiste qui opère depuis plus de 10 ans. Un soir tard, Ouriel, son ami, l'appelle car il ne sait plus quoi faire pour calmer sa femme qui souffre d'une rage de dents. Il lui a proposé toute sorte de remède de grand-mère mais rien n'y fait, sa dent lui fait toujours aussi mal. Il lui a demandé de patienter jusqu'au lendemain mais après quelques minutes, il se rend compte que c'est vraiment urgent et c'est pourquoi il se permet de le déranger à une heure tardive. Yossef, qui était en train d'aller se coucher après une dure journée, ne veut tout de même pas le laisser tomber et lui propose qu'il vienne donc le voir avec sa femme. Évidemment, Ouriel arrive très rapidement et, après une petite auscultation, Yossef remarque qu'elle a une mauvaise carie et qu'il faut donc arracher la dent. Mais, malheureusement, il ne peut réaliser une telle action que dans son cabinet. Voyant la souffrance de son ami, il se prépare hâtivement et se mettent tous en route vers son lieu de travail. Yossef fait minutieusement son travail : il anesthésie la gencive puis arrache la dent rapidement. Mais madame Sarah se plaint toujours de fortes douleurs. Il lui explique gentiment que c'est tout à fait normal et par politesse, lui dit que si la douleur perdure, elle n'a qu'à revenir le lendemain dans la journée. Sarah passe une très mauvaise nuit et le matin elle prend le premier rendez-vous chez Yossef. Il l'ausculte et remarque encore une fois une grosse carie sur la dent d'à côté de celle qui vient d'être arrachée : il comprend vite l'erreur qu'il a faite la veille en raison de sa fatigue. Honteux, il explique la situation à Sarah et procède de nouveau à l'arrachage de la dent. Sarah rentre chez elle et raconte à son mari la bêtise que son ami a commise. Évidemment, Ouriel ne lui en

veut pas mais Yossef a des remords et se demande s'il doit dédommager Sarah pour les dégâts causés (comme toute personne qui endommage son ami quand bien même elle l'a endommagé dans un cas de force majeure). Le Rav Zilberstein ramène au nom du Rav Wozner qui traite de ce sujet et tranche que même si, du point de vue strict du Din, il devrait être 'hayav comme tout un chacun qui fait un dégât à son ami, il écrit cependant au nom de Tosseftot qui ramène une Tossefta dans Masse'het Baba Kama (Chap. 9, Halakha 3) qui nous enseigne qu'un docteur soignant avec l'accord du Beth Din (c'est-à-dire d'après les lois de son pays) les 'Hakhamim l'ont rendu Patour dans ce monde des dégâts involontairement causés lors de ses soins et cela pour la bonne marche du monde car sans cela personne ne voudrait soigner son prochain de peur d'être 'hayav s'il cause un dégât (le Ramban, quant à lui, rend Patour le docteur pour une autre raison qui est que celui-ci soigne avec la permission du malade et que toute personne qui s'affaire avec la permission du propriétaire n'a pas le statut d'endommagement quand il endommage de façon involontaire). Cependant, le Rav Wozner explique que tout cela est dans le cas où le docteur a fait ce qu'il fallait et a endommagé lors de son soin ou que son soin n'a pas fonctionné et a engendré un dégât tandis qu'ici, Yossef n'a pas fait ce qu'il fallait en arrachant une autre dent qui n'avait rien à voir et sera donc 'hayav à moins qu'il s'agisse d'un cas de force majeure. Le Rav Zilberstein précise que l'explication du Rav Wozner va d'après le Tosseftot alors que d'après le Ramban il sera Patour car il a soigné la bouche de Sarah avec sa permission.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

"Et Moi J'endurcirai le cœur de Pharaon, Je multiplierai Mes signes et Mes prodiges dans le pays d'Égypte."

[7, 3]

Rachi explique : "Parce qu'il a résisté avec méchanceté et qu'il s'est dressé contre Moi. Il est bien connu devant Moi que les nations idolâtres ne trouvent aucune satisfaction à mettre tout leur cœur à revenir vers Moi. Aussi est-il bon pour Moi que son cœur s'endurcisse de manière à ce que Je multiplie Mes signes contre lui et qu'alors vous reconnaissez, vous, Ma puissance...". Avec le début du commentaire de Rachi, on comprend que Pharaon, nos Sages le disent, il y a tant d'envoyés pour Hachem. Et de cette manière, Hachem n'aurait pas besoin de lui endurcir le cœur. Ici intervient alors ce que nous dit Rachi : Hachem veut le punir d'une manière spectaculaire, à la vue de tous, pour que les Béné Israël voient la puissance de Hachem afin qu'ils aient peur et qu'ils fassent téchouva. Ainsi, Hachem enduret-il le cœur de Pharaon pour le punir ou pour que les Béné Israël fassent téchouva ?

Afin de répondre, commençons par poser une autre question : pourquoi Hachem a-t-il besoin

d'endurcir le cœur de Pharaon ? En effet, Il n'a qu'à le punir sans lui endurcir le cœur puisque sa téchouva n'est pas sincère ! Sur cela, le Sifté 'Hakhamin répond que les gens ne comprendront pas et diront que Hachem punit même ceux qui font téchouva, car les gens ne savent pas que la téchouva de Pharaon n'est pas sincère. Hachem lui enduret alors le cœur pour que les gens voient qu'il n'a pas fait téchouva du tout. On pourrait maintenant se poser une autre question : pourquoi Hachem ne le punit-il pas de manière discrète ? En effet, comme beaucoup d'envoyés pour Hachem. Et de cette manière, Hachem n'aurait pas besoin de lui endurcir le cœur. Ici intervient alors ce que nous dit Rachi : Hachem veut le punir d'une manière spectaculaire, à la vue de tous, pour que les Béné Israël fassent téchouva. En conclusion, dans le fond, Hachem veut punir Pharaon pour tous ses méfaits. Dans la forme, Hachem choisit de le punir de manière spectaculaire pour que les Béné Israël fassent téchouva. Ainsi, pour le punir d'une manière spectaculaire, Il doit endurcir son cœur.

Mordekhai Zerbib